



France Relance : le département des Bouches-du-Rhône bénéficie du déploiement de 73 conseillers numériques sur le terrain

Dans le cadre du plan de relance et dans l'objectif de favoriser l'inclusion numérique, l'État a décidé de financer, au niveau national, à travers une enveloppe de 200 millions d'euros, 4 000 postes de conseillers numériques.

À ce titre, 73 postes de conseillers numériques ont été attribués au département des Bouches-du-Rhône, à l'issue de deux vagues successives de l'appel à candidatures :

- une première vague, en mars 2021, a permis à 6 collectivités de disposer de 8 postes de conseillers numériques,
- une deuxième vague, en juillet 2021, a permis à 65 structures (14 publiques et 51 privées) de bénéficier de 65 postes de conseillers numériques.

Sur ces 73 postes de conseillers, 58 déploieront leurs actions en quartier politique de la ville (14 publiques, 44 privés) soit 80%.

Ces conseillers numériques ont pour missions principales d'aider les usagers à prendre en main les équipements informatiques (ordinateurs, smartphones, tablettes...), les accompagner pour échanger avec des proches, trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de leurs enfants.

Les conseillers numériques visent à rapprocher les Français du numérique, en proposant et en animant notamment des ateliers d'initiation au numérique pour ceux qui ne sont pas très à l'aise avec ces outils nécessaires au quotidien.

En poste au sein de structures spécialisées dans la médiation numérique, comme EMMAUS Connect, Urban Prod, Avec Nous, Anonymal..., ou dans des associations de grande proximité, comme de nombreux centres sociaux du département et structures du réseau « France Services », ils constituent un appui précieux pour lutter contre l'exclusion numérique en particulier, mais aussi les exclusions en général.

En complément, l'État a mis en place le dispositif « aidant connect » pour accompagner sereinement, dans leurs démarches administratives en ligne, ceux qui sont le plus éloignés du numérique. Dans ce cadre, une formation certifiante dans l'accompagnement des publics vers l'autonomie dans les usages du numérique s'adresse aux agents qui réalisent une démarche administrative pour le compte de l'utilisateur, dont les conseillers numériques.

Au niveau national, une enveloppe de 10 millions d'euros est mobilisée pour déployer ce dispositif, et 3 000 aidants sont déjà en cours de formation et d'habilitation à ce nouveau service.

Dans le département des Bouches-du-Rhône, 30 structures ont obtenu leur habilitation, ce qui représente un total de 136 aidants connect déjà formés.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

